

Bayonne, le 21 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES DÉCHÈTERIES AVANT LE 11 MAI AUX USAGERS ET PROFESSIONNELS SUR INSCRIPTION PRÉALABLE

Les déchèteries rouvrent à compter de ce jeudi 23 avril. Il est néanmoins indispensable de s'inscrire au préalable sur internet ou par téléphone pour les personnes n'ayant pas d'accès Internet. Cet accès est limité à un passage par semaine.

Les filières de recyclage ayant repris leur activité et les mesures de protection des agents étant garanties, la Communauté Pays Basque a décidé de la réouverture des déchèteries à compter de ce jeudi 23 avril. Les usagers doivent néanmoins respecter au maximum le confinement sanitaire et ne se rendre en déchèterie que pour des motifs d'absolue nécessité.

Comment ça marche ?

Etape 1 / La prise de rendez-vous se fait sur la plateforme [rdv-decheterie.fr](https://www.communaute-paysbasque.fr/reouverture-des-decheteries-sur-inscription) ou via le site web de la Communauté Pays Basque : <https://www.communaute-paysbasque.fr/reouverture-des-decheteries-sur-inscription>

Sur la plateforme :

- Cocher la mention particulier ou professionnel
- Indiquer son code postal
- Sélectionner sa déchèterie
- Préciser le type et la quantité de déchets apportés
- Prendre rendez-vous pour le lendemain grâce au calendrier de plages disponibles
- Confirmer son inscription au service
- Un mail de confirmation du rendez-vous et une attestation d'inscription sont alors envoyés

La plateforme est accessible sur tous supports numériques (smartphone, tablette, ordinateur) et propose un rappel des bonnes pratiques, règles de comportements : hygiène, sécurité, distanciation sociale.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès Internet, il est également possible de s'inscrire par téléphone :

Pôles territoriaux Errobi, Nive-Adour, Sud Pays Basque : **0 800 64 20 14**

Pôles territoriaux Côte basque Adour, Pays de Hasparren, Pays de Bidache, Amikuze, Iholdy-Oztibarre, Garazi Baigorri, Soule-Xiberoa : **05 59 57 00 00**.

Etape 2 / L'utilisateur se présente à la déchèterie avec son attestation ou son numéro de rendez-vous.

Tout usager non inscrit sera refusé. Il doit également se munir de son attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».

La fréquentation de la déchèterie sera limitée à un passage par semaine et par usager.

En outre, l'accès aux déchèteries fera l'objet de mesures spécifiques de régulation des entrées : contrôle des accès, entrée limitée à trois véhicules, distance physique entre les usagers et les agents présents sur le site (un usager par benne). Un panneau d'information à l'entrée des déchèteries indiquera l'ensemble des consignes à respecter pour un usage sécuritaire.

Horaires d'ouverture

Déchèteries d'Errobi : Ouverture de toutes les déchèteries à l'exception d'Arcangues

Déchèteries de Nive Adour : Ouverture de toutes les déchèteries à l'exception d'Urt

Déchèteries de Côte basque Adour : Ouverture de toutes les déchèteries tous les jours sauf le dimanche

Déchèteries de Sud Pays Basque : Hendaye et Urrugne : fermées entre midi et 13 h30 et pas d'ouverture le dimanche / pas de changement sur Saint-Jean-de-Luz et Saint-Pée-sur-Nivelle

Déchèteries de Pays de Hasparren, Pays de Bidache, Amikuze, Iholdi-Oztibarre, Garazi Baigorri, Soule-Xiberoa : Ouverture de toutes les déchèteries aux horaires habituels en semaine, pas d'ouverture les samedis et dimanches

Toutes les infos et horaires : www.communaute-paysbasque.fr

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr